



## Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

CT du 18 juin 2015

Monsieur le Président,

Le tableau de bord de veille sociale nous est présenté aujourd'hui. Il confirme si besoin était de l'état de déliquescence de nos services.

Comme la CGT Finances Publiques en avait déjà fait le constat, tout démontre des conditions de travail dégradées et une perte de confiance des personnels envers la DGFIP et son avenir.

Dans notre département, le nombre de congés maladie de courtes durées est en nette progression.

Le nombre d'écêtement horaire ainsi que le nombre de jours de congés annuels ou de jours ARTT mis sur le compte épargne temps correspondent à 3 000 heures par an et 1 516 jours, soit, pratiquement 3 agents temps plein par an !!!

Il est inadmissible d'atteindre un tel nombre d'heures écâtées. Du fait de leur grande conscience professionnelle, les agents essayent d'accomplir l'ensemble de leurs tâches et sont obligés d'aller au delà du volume horaire pour tenter d'y parvenir. L'Administration a le beau rôle, car dans notre département il s'agit de deux agents temps plein par an qui travaillent gratuitement !!

Concernant les relations sociales, la CGT Finances Publiques constate que le nombre de jours de grève en 2014 a largement augmenté par rapport à 2013. Le

taux moyen de participation a pratiquement doublé. A titre d'exemple, le 18 novembre dernier, où seule la CGT appelait à l'action, le département de l'Yonne a réalisé le plus fort taux de grève au niveau national.

Y aurait-il un malaise à la DGFIP ou plus particulièrement à la DDFIP de l'Yonne ?

Tant dans le domaine professionnel qu'en matière d'instances paritaires, le nombre de réunions a fortement chuté. Y aurait-il moins de dialogue dans notre département ?

La CGT Finances Publiques constate que le nombre d'interpellations au niveau local relatives aux conditions de vie au travail est passé de 0 en à 2012 à 2 en 2013 pour atteindre 10 en 2014 !!!! Contrairement à vos affirmations, les agents du département n'ont pas que des problèmes personnels influant sur leur vie au travail, mais bien des problèmes relatifs aux conditions de travail qui détériorent leur vie personnelle. La souffrance n'existe pas seulement dans les petits postes mais bien dans tous les services.

Et ce ne sont pas les fermetures de postes qui vont résoudre les problèmes !!!